

# Face à la ruralité outragée : le Pouvoir d'agir citoyen ?

Dans l'édition du jeudi 5 avril de l'Angérien Libre, un article concernait le vote du schéma départemental sur l'autonomie. Un lecteur de L'Angérien Libre réagit.

« Carine Fernandez rapportait froidement le tacle véhément du Président Bussereau sur le manque de vitalité de la cité angérienne : *“comme ce fut le cas il y a 10 ans”*, notamment au regard d'une sortie de l'A 10 : *“La ville (de Jonzac, ndlr) est passée par le thermalisme, puis un casino, puis des hôtels, un centre des congrès. J'ai assez envie d'aider le dynamisme plutôt que d'aider les absences de projets”*. Certes Monsieur Bussereau, ce n'est pas faux, mais certaines associations de notre ville, conscientes de cette insidieuse mort lente qui frappe notre territoire, refusent tout autant les forces d'inertie qui les engluent peu à peu, que la résignation devant l'absence de soutien récurrent de nos Collectivités de tutelles.

Tel est le cas du Pôle Territorial de

Coopération Économique. [...] Mais que ce soit de la Ville, de la CDC, du Conseil régional et du Conseil départemental, depuis 11 ans, toutes nos demandes de soutien se sont terminées par des refus ou une indifférence glaçante.

Certes encore, certaines associations s'en sortent mieux que d'autres, mais au titre de la Société civile et d'un bénévolat forcené, nos résultats sont pourtant là. À travers un groupement de compétences, à l'abri de la lumière parce que la misère sociale se cache, nous nous honorons d'écouter et d'aider des porteurs de projets frustrés (eux le savent).

Nous venons également de créer la Coopérative de consommateurs La petite graine, une filière maraîchère bio. Elle crée d'ores et déjà trois emplois et exploite cinq hectares de terres du côté de Sainte-Radegonde. Nous portons aussi le dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Face au déclin économique et démographique qui ne cesse de nous offenser, parmi d'autres projets dans les tuyaux, nous préparons actuel-

lement l'organisation d'une Ronde saintongeaise pour l'emploi solidaire entre Saint-Jean-d'Angély et Saintes. Elle prétend entre autres, à apporter des réponses positives à nos jeunes qui nous observent et nous espèrent. Et vous Monsieur Bussereau, allez-vous enfin nous soutenir ? [...]

Et si, après deux refus successifs, vous mettiez [...] le Tribunal d'instances de Saint-Jean-d'Angély à la disposition gratuite de nos associations qui vous le réclament depuis quatre ans ? Il est toujours vide, tel un chancre honteux et inutile, déshonorant notre centre-ville. Nous voudrions plus que jamais en faire une Maison de l'Initiative et de la Coopération, pour qu'un véritable foisonnement citoyen puisse s'exprimer autour d'une dynamique de projets, au bénéfice de nos territoires ruraux demandeurs. Si nos élus vous déçoivent, ne décevez plus nos associations ! »

*Gabriel Delicourt,*  
*responsable du Pôle Territorial de*  
*Coopération Économique*